



Paris, le 10 novembre 2020

Mme Saphia Guereschi Secrétaire générale du SNICS-FSU

Le Conseil National du SNICS-FSU

Lettre ouverte à Monsieur Jean-Michel BLANQUER Ministre de l'Education nationale de la Jeunesse et des Sports 110 rue de Grenelle 75007 PARIS

Monsieur le Ministre

Réuni en séance extraordinaire le 10 novembre 2020, le Conseil National du SNICS-FSU tient à vous alerter solennellement de la surcharge et de la dégradation des conditions de travail des infirmier.es de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur.

Au manque de moyens de tout ordre et au malaise profond, pour lesquels nous vous interpellions avant cette crise, s'ajoute une charge travail accablante qui s'alourdit proportionnellement à l'aggravation de la crise sanitaire et sécuritaire que nous traversons.

Depuis mars, les infirmier.es de l'Éducation nationale se mobilisent sans faille et continuent de se mobiliser dans la bataille contre le coronavirus. Saturé.es par les demandes légitimes des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative, elles-ils travaillent à flux tendu avec du matériel inadapté, des protocoles mouvants et difficilement réalisables occasionnant une surcharge réelle de travail.

Les élèves subissent de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire et économique que traverse notre pays, auxquelles s'ajoute la menace terroriste qui vient de frapper durement l'École. Ces traumatismes se répercutent inévitablement sur leur santé psychique et physique à court, moyen et long terme. Elles-ils sont demandeurs de consultations infirmières et revendiquent, avec leurs familles, une présence renforcée d'infirmier.es sur leur lieu de vie pour répondre à leurs demandes et besoins.

Nous vous avions également alerté sur l'impérieuse nécessité de renforcer les moyens d'action des infirmier.es pour : prendre en charge les élèves qui se présentent en masse aux portes des infirmeries ; mettre en place et adapter les protocoles sanitaires ; conseiller les chefs d'établissement, les équipes et les familles ; réaliser les actions de prévention individuelles et collectives nécessaires. A nos nombreuses missions s'additionnent les conséquences scolaires et sanitaires de cette pandémie : perte des repères, décrochage scolaire, augmentation des violences intrafamiliales, troubles de la socialisation, cyberharcèlement, augmentation des conduites à risque, consommation de psychotropes en hausse, addiction aux écrans, troubles des rythmes du sommeil, troubles anxieux, retards aux soins ... Ajoutons à cela la gestion très chronophage des cas potentiels de Covid-19 et du « contact-tracing » pourtant dévolu aux Agences Régionale de Santé, aux CAPM ainsi qu'aux plateformes de Santé Publique France.

Nous réitérons notre cri d'alarme : trop, c'est trop, nous ne pourrons faire plus, Monsieur le Ministre.





Les infirmier.es de l'Education nationale ne peuvent pas réaliser les tests d'orientation diagnostique nasopharyngés pour la détection du sars-cov2 pour les personnels des établissements scolaires au détriment de leurs missions en direction des élèves et étudiant.es.

Il est plus que nécessaire de solliciter la sécurité civile et les professionnel.les de santé libérales et libéraux volontaires qui subissent une nouvelle perte d'activité.

Pour obtenir une politique de dépistage opérationnelle et efficace, des espaces de test doivent être déployés à proximité directe des établissements scolaires afin de permettre de tester rapidement les élèves, les personnels mais également leurs proches.

L'intérêt général appelle à ne laisser aucun élève au bord du chemin, sans accueil, sans écoute, sans réponse lorsqu'on sait les conséquences délétères que cela engendrera sur leur réussite scolaire mais également à l'échelle de leur vie. Pour ce faire, il vous faut créer des postes infirmiers en urgence et les pourvoir grâce aux listes complémentaires du concours.

Plus que jamais, notre contribution à la réussite scolaire de tous-tes les élèves est primordiale et déterminante.

Plus que jamais, nos missions ont du sens et les élèves et leurs familles nous plébiscitent à travers 18 millions de consultations infirmières.

Parce que les infirmier.es de votre Ministère sont épuisé.es et en colère, elles-ils ont décidé de se réunir en congrès national extraordinaire le jeudi 26 novembre prochain.

Monsieur le Ministre, nous vous demandons de bien vouloir recevoir une délégation de notre syndicat le jour de ce congrès afin de vous transmettre les revendications et propositions des infirmier.es de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur qui, soyez en assuré, ont à cœur l'intérêt général, l'intérêt des Élèves et du service public de l'Éducation.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre respectueuse considération.

Le conseil national du SNICS-FSU